

Direction : Social Santé Solidarité

Social, Solidarité,santé

REF : SOCIAL2008014

Signataire : DG/GB

OBJET : Avenant n°1 à la convention pour le financement par le Fonds de Solidarité Logement de l'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) pour les années 2003 – 2007.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la Convention d'Accompagnement Social Lié au Logement passée le 10 janvier 2006 entre le Département de Seine Saint Denis et la Ville.

Vu la modification des articles 1 – 2 de ladite convention,

A l'unanimité.

DELIBERE :

Article Unique :

Autorise le maire à signer l'avenant à la convention du 10 janvier 2006 entre le Département de Seine-Saint-Denis et la Commune d'Aubervilliers pour l'année 2007.

le Maire